



CA -CICA DU 15^{ème} ARRONDISSEMENT

MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

- Transcription des débats -

Sont présent(e)s :

Mesdames et Messieurs : Philippe GOUJON, Louise-Agathe CHARPENTIER, Claire de CLERMONT-TONNERRE, Elisabeth de FRESQUET, Jean-Raymond DELMAS, Marie-Caroline DOUCERÉ, Marc ESCLAPEZ, Louisa FERHAT, Maud GATEL, Valérie GIOVANNUCCI, Noémie KERMABON, Françoise MALASSIS, Hubert MARTINEZ, Jean-Baptiste MENGUY, Jean-Philippe PIERRE, Jean-Yves PINET, Laurent RACAPÉ, Olivier RIGAUD, Chantal ROLGEN, Isabelle ROY, Nicole SCHNEIDER, Anne TACHENE, Marie TOUBIANA.

Sont absent(e)s et excusé(e)s :

Mesdames et Messieurs : Louis BAPTISTE donne pouvoir à Laurent RACAPÉ, Sylvie CEYRAC, donne pouvoir à Marc ESCLAPEZ, Jean-François LAMOUR donne pouvoir à Jean-Baptiste MENGUY, Ariane LAVERDANT donne pouvoir à Chantal ROLGEN, Isabelle LESENS donne pouvoir à Valérie GIOVANNUCCI, Jean-François LOZIN donne pouvoir à Noémie KERMABON.

Absent(e)s : Pascale BLADIER-CHASSAIGNE, Jean-Marc BOULENGER de HAUTECLOCQUE, Anne-Charlotte BUFFETEAU, Pierre CHARON, Daniel-Georges COURTOIS, François-David CRAVENNE, Claude DARGENT, Françoise DOROCQ, Caroline DUC, Agnès EVREN, Alain FARADJI, Gérard GAYET, Anne HIDALGO, Jean-Manuel HUE, Franck LEFEVRE, Audrey LEVAVASSEUR, Jérôme LORIAU, Fabrice ORLANDI, Laurence PATRICE, Alphée ROCHE-NOËL, Florian SITBON, Anne-Claire TYSSANDIER, Bertrand VASNIER, Dominique VERSINI et Yann WEHRLING.

Monsieur le Maire : Nous allons pouvoir commencer notre séance.

1. Désignation des secrétaires de séance

Monsieur le Maire : Madame Noémie KERMABON et Madame Isabelle ROY sont désignées secrétaires de séance.

Monsieur le Maire énonce les pouvoirs.

2. Quel état des lieux pouvons-nous faire de la politique menée en faveur de la jeunesse dans le 15^{ème} arrondissement

Monsieur le Maire : Merci de votre présence pour cette séance du Conseil d'arrondissement du 15^{ème} arrondissement en présence des associations du CICA qui sera donc le dernier de la mandature. L'ordre du jour de la réunion qui a été adopté par le CICA, à l'unanimité, comme c'est l'usage, ensuite par le Conseil d'arrondissement le 27 mai dernier, porte sur la question « Quel état des lieux pouvons-nous faire de la politique menée en faveur de la jeunesse dans le 15^{ème} ».

Pour aborder ce sujet je regrette l'absence de Pauline VERON, l'adjointe à la Maire chargée de la Jeunesse, qui s'est excusée. La période est un peu difficile pour venir jusqu'ici, on la comprend. Mais je remercie de leur présence Christophe LABEDAYS qui est sous-directeur de la jeunesse à la direction de la Jeunesse et des sports de la Mairie de Paris, Sophie BOSSET-MONTOUX qui est la directrice du CIDJ, Raymond LESCOMBE qui est directeur des Centres Paris Anim' du 15^{ème} Grâce NKUNDA, qui est directrice du Foyer de Grenelle et Ayna RAMELINA responsable du secteur enfance jeunesse.

C'est un petit peu désorganisé parce qu'il y a un certain nombre de responsables qui n'ont pas pu venir et d'autres qui viennent à la place. Donc, on improvise. Je salue évidemment la présence des associations ici ce soir, qui sont bien moins nombreuses que d'habitude. Mais c'est vrai que la journée était particulièrement mal choisie, sauf que notre CICA a été programmé le 27 mai. Donc, le 27 mai, on ne pouvait pas vraiment trop savoir ce qui se passerait aujourd'hui. Pas de chance. Mauvaise pioche. Mais merci à ceux qui ont pu se libérer. Beaucoup d'associations, évidemment, se préoccupent des questions concernant ce sujet. Laurent RACAPE mon adjoint chargé de la jeunesse a fréquemment l'occasion d'échanger avec vous sur ce thème. Dans un premier temps, et c'est ainsi que nous procédons dans ces Conseils d'arrondissement siégeant en présence du CICA, nous passons la parole à l'auteur de la question. Il s'agit en l'occurrence ce soir de Madame BERNON, qui représente l'association Familles de France

pour qu'elle puisse présenter sa question. Après quoi je ferai une réponse assez large sur la politique de la jeunesse menée dans cet arrondissement, propos qui seront complétés éventuellement par mon adjoint, et puis ensuite bien sûr, juste après moi, prendront la parole, s'ils le souhaitent, bien sûr, ceux qui sont présents à cette tribune, et, évidemment, en premier lieu, le sous-directeur de la jeunesse à la Mairie de Paris. Voilà ce que je vous propose. Ensuite, quand les orateurs de la tribune se seront exprimés la parole ira aux élus présents. Cela ne prendra donc pas beaucoup de temps et ensuite à la salle où chacun pourra s'exprimer, poser des questions, intervenir. Donc la parole est à Madame BERNON.

Madame BERNON : Monsieur le Maire, bonsoir. Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, Mesdames, Messieurs, bonsoir. Familles de France Paris-15 c'est une association familiale, membre du réseau national Familles de France. Elle est reconnue d'utilité publique, ouverte à tous, libre de tout lien confessionnel, politique, syndical, idéologique. Elle est membre actif de l'UDAF de Paris. Elle fait partie de l'Union des institutions sociales et du CICA du 15^{ème}. Elle est ambassadeur du programme PédaGoJeux.

Au cours de la cinquième édition des états généraux de la jeunesse du 15^{ème}, le 14 décembre 2018, le nouveau contrat jeunesse d'arrondissement a été signé par Monsieur le Maire Philippe GOUJON et Madame Pauline VERON, adjointe à la Mairie de Paris, chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse, pour la période 2018-2020. La question est : quel état des lieux pouvons-nous faire de la politique menée en faveur de la jeunesse dans le 15^{ème} ?

Le jeune, ce n'est plus un enfant, mais ce n'est pas un adulte, il possède une certaine maturité, il bâtit des projets pour l'âge adulte, il se projette vers l'avenir. L'autonomisation du jeune et de sa famille, c'est un lien complémentaire et évolutif, particulièrement en Île-de-France. En effet, famille et autonomie du jeune ne s'opposent pas. Au contraire toutes les familles souhaitent que les enfants adultes deviennent autonomes sur le plan pratique, comme psychique. C'est d'ailleurs l'objectif essentiel d'une éducation réussie. Actuellement, le jeune, à partir de 16 ans est considéré comme autonome pour la sécurité sociale, il a sa propre carte vitale, son propre numéro de sécurité sociale et le médecin traitant de son choix. Toutefois, il est encore ayant droit de ses parents et le restera jusqu'à l'âge de 20 ans notamment s'il est étudiant. A partir de 20 ans il est inscrit au régime des étudiants et sera pris en charge par ce régime, à titre individuel. S'il est salarié, apprenti ou stagiaire rémunéré, il est affilié au régime obligatoire dont dépend son activité, le plus souvent, le régime des salariés. S'il ne dépend d'aucun régime obligatoire à titre individuel, en tant qu'ayant droit ou

s'il ne bénéficie plus d'un maintien de droits, il sera affiliés à la CMU de base. Au sein de la société, son statut et son positionnement peuvent donc être variables. Par là-même, comment sensibiliser les jeunes aux risques ? Comment développer l'information auprès des jeunes sur leurs droits en matière de santé, de protection sociale ? Les jeunes doivent faire face à des risques : substances psychoactives, cannabis, alcool lors de fêtes. Comment les jeunes sont-ils informés des actions de prévention autour des conduites à risques et des représentations sexistes ? Ont-ils conscience de mettre leur santé en danger ? Comment peut-on les aider à en prendre conscience ? Comment développer chez eux une culture de la prévention à l'usage des écrans dès le collège, avec les réseaux sociaux, au manque de sommeil, à la déscolarisation et également au harcèlement qui peut conduire au suicide. La pratique du sport, des activités culturelles sont indispensables au développement des jeunes. L'offre dans l'arrondissement est-elle à la hauteur des besoins ? Un seul conservatoire pour l'arrondissement le plus peuplé de Paris, est-ce bien normal ? Les centres d'animation sont-ils en nombre suffisant ? En particulier pour les quartiers concentrant de nombreux immeubles sociaux (Périchaux, Frères Voisin, etc.). Quant à l'orientation, les parents doivent être informés de toute action menée par l'établissement scolaire, en termes d'orientation. Ils peuvent d'ailleurs constituer des partenaires sur lesquels le collège comme le lycée et pourquoi pas l'enseignement supérieur pourraient s'appuyer, pour des témoignages professionnels en plus des ateliers d'orientation et des formations offertes par le CIDJ. Comment s'effectuent les recherches de stages pour les classes de troisième, de seconde, de terminale, de BEP, de seconde année de CAP de terminale professionnelle ?

Les formations au numérique portent aussi en germes un fort potentiel, notamment pour les élèves décrocheurs. La Mairie s'est dotée de robots humanoïdes, Pepper et cinq Nao, et s'est engagée à proposer des formations et des initiations aux métiers liés au numérique, au codage et à la robotique. J'en profite pour vous faire part d'une de mes expériences. Lors des vacances scolaires, fin octobre, je me suis rendue dans le cadre de la Paris Games Week, porte de Versailles, à la rencontre des ambassadeurs du programme PédaGoJeux organisée par l'Union nationale des associations familiales et assister aux interventions autour de la question de l'e-sport en fort développement. J'ai appris que le chiffre d'affaires de l'e-sport représente 3 fois le chiffre d'affaires du cinéma et lu avec intérêt l'article paru dans le magazine Infos 15 sur le Pong, symbole d'un nouvel urbanisme. Cet immeuble accueillera, en 2022, un espace d'e-sport, géré par l'entreprise We are e-sport. Le gaming est très en vogue en France avec 7 millions de supporters. Sera-t-il un levier pour de futurs métiers ? La Mairie, quant à elle, est-elle consciente de cet enjeu ? Par ailleurs, le 15^{ème} accueille plus de 30 000 étudiants qui arrivent de province, dont un bon

nombre viennent de Pays de Loire, de Bretagne, en raison de la proximité de la gare Montparnasse. Comment et où sont-ils logés ? L'Union des institutions sociales du 15^{ème}, présidée par Madame Annie VIGOUREUX a fait paraître dans son flash info de novembre cette année, le recensement des résidences étudiantes, dont trois CROUS et une privée, les résidences associatives et sociales, les nombreux foyers s'adressant aux jeunes travailleurs. L'offre est-elle pour autant suffisante ? N'oublions pas que, durant les premières années, le jeune habite aussi chez ses parents dans un premier temps. Les fins de semaine, les vacances...L'apport financier des parents est toujours aussi présent voire supérieur puisqu'il faut continuer à financer le logement et les frais annexes. Sans job étudiant et avec des études de plus en plus longues, le moment de l'indépendance est un horizon lointain. Il arrive qu'avant l'âge de 30 ans et avant la fin de leurs études, des étudiants fondent une famille. Quelles sont les aides auxquelles ils peuvent prétendre dans notre arrondissement ? Qu'en est-il de l'engagement citoyen et notamment de l'engagement civique ? Comment pousser les jeunes à s'investir dans la vie associative, les collectivités, les fondations ? Comment reconnaître, valoriser l'engagement des jeunes, encourager les initiatives et les inciter à participer au renouvellement des acteurs du réseau associatif ? Comment favoriser l'engagement des étudiants en faveur des enfants et des collégiens en difficulté et même des seniors ? Ne serait-ce pas un moyen pour eux de participer à la vie de l'arrondissement et de rencontrer les familles ?

Monsieur le Maire : Merci de cette question qui aborde beaucoup de sujets que nous allons maintenant évoquer les uns et les autres, je pense. Je me contenterai, bien sûr, d'évoquer le 15^{ème}, qui compte 28 000 jeunes âgés de 13 à 25 ans, ce qui est un nombre assez important. Mais à ces 28 000 jeunes s'ajoutent encore 32 000 étudiants qui fréquentent un établissement d'enseignement supérieur implanté dans l'arrondissement et qui, pour l'essentiel, n'y résident pas, d'ailleurs, mais y passent leurs journées. Ce sont donc en gros entre 50 000 et 60 000 jeunes qui peuvent être concernés à un titre ou un autre par la politique jeunesse que nous évoquons ce soir. C'est en partant de ce constat, celui, donc, d'un nombre élevé de jeunes vivant dans l'arrondissement que d'abord a été nommé par mes soins un adjoint chargé de la jeunesse qui est spécifiquement dédié, ce qui n'était pas le cas dans les mandatures précédentes pour apporter des réponses ciblées aux problématiques spécifiques que peut rencontrer la jeunesse. C'est aussi la raison, vous l'avez évoqué, pour laquelle nous avons lancé les premiers états généraux de la jeunesse, dont la sixième édition se tiendra d'ailleurs vendredi 20 décembre prochain ici même avec les partenaires concernés par les questions de jeunesse. J'avais fait ce constat que les jeunes constituaient un univers qui mobilisait un nombre très important d'acteurs publics et privés, qui ne s'étaient pour beaucoup jamais rencontrés. Le

premier objectif de ces rencontres est donc de favoriser l'échange de partenaires issus de mondes souvent différents avec leur propre culture, mais qui ont à cœur d'œuvrer, bien sûr, c'est leur vocation, au service des jeunes. Il n'est qu'à voir le nombre de directions de la Ville de Paris qui couvrent en tout ou partie le secteur jeunesse. Et puis de l'État, aussi, bien sûr. Outre la DGS, qui est représentée ici ce soir, s'ajoute la Direction des affaires scolaires, la direction des familles et de la petite enfance, la direction de l'action sociale et de la santé, la direction de l'attractivité et de l'emploi, la direction de la prévention, de la sécurité et de la protection. Il y en a d'autres encore. En fait, beaucoup, toutes, presque, évidemment, de façon transversale, peuvent être concernées par les questions concernant les jeunes. C'est dire si le dialogue, difficile entre directions d'une même collectivité, qui fonctionnent d'ailleurs souvent, c'est le propre des administrations françaises, en silos (même s'il y a beaucoup d'efforts de transversalité) peut-être rare voire inexistant entre collectivités et administrations centrales. La présence, donc, autour de tables rondes, pendant une demi-journée, d'une cinquantaine de représentants, comme nous le faisons lors de ces états généraux, leur permet de mieux se connaître, parfois même de se découvrir et donc de mieux travailler ensemble. Le second objectif des états généraux est de dégager, évidemment, des pistes de travail, et d'avancer au quotidien au profit principalement des catégories de jeunes qui en ont le plus besoin. C'est toujours vers les plus faibles et les plus vulnérables, les plus fragiles, bien sûr, qu'on se tourne, en toutes circonstances, quelle que soit la politique menée, d'ailleurs. Donc il s'agit là de mieux accompagner les jeunes qui vivent, travaillent ou étudient et de faire en sorte qu'ils se sentent bien dans l'arrondissement. Cela suppose bien sûr de les écouter. C'est l'objectif. De les associer aux décisions à prendre, et aussi de répondre à leurs attentes spécifiques et forcément multiformes. Au cours de la précédente mandature, de 2008 à 2014, nous nous étions efforcés, avec des moyens évidemment limités, d'encourager la participation des jeunes au débat public. Avec le soutien de l'adjoint au Maire de Paris en charge de la jeunesse de l'époque, Bruno JULLIARD, nous avons revitalisé, en 2010, le Conseil de la jeunesse, qui avait été créée en 2002, comme dans tous les arrondissements, mais qui avait ensuite un peu sombré dans un sommeil profond. Un animateur jeunesse nous avait été affecté et avait réalisé un gros travail, allant au contact des jeunes dans les quartiers, parcourant collèges et lycées de l'arrondissement, organisant des réunions de sensibilisation en milieu scolaire, rencontrant les animateurs de l'antenne jeunes des 4 frères Peignot, et du kiosque jeune du quai Branly, ainsi que les responsables des centres d'animation. Au bout de quelques mois d'activité, d'ailleurs, plusieurs dizaines de jeunes ont rejoint du coup le Conseil local de la jeunesse en en faisant une véritable force de proposition et d'action au bénéfice de tous et de multiples projets ont vu le jour, dont

beaucoup ont toujours cours d'ailleurs. Il y a un festival de musique, un festival Hip-Hop, des projections, débats, des ateliers prévention-santé, une fête des continents, etc. En 2013, le concept des conseils locaux de la jeunesse évolue à la mode de la Ville et l'animateur qui nous était dédié a été remplacé par deux référents jeunesse qui couvrent encore aujourd'hui, d'ailleurs, la totalité de l'ouest parisien, mais dont l'absence d'ancrage local ne permet pas de réaliser le même travail que par le passé. C'est déjà un premier sujet que nous pourrions évoquer. C'est dommage parce que, ce qui avait été tricoté au fil des années avec l'animateur avait fait preuve de son efficacité, enfin du moins c'est le bilan qu'on en tirait ici. C'est dommage. Le maillage des territoires est en effet crucial, surtout dans un arrondissement de la taille du 15^{ème} arrondissement, qui est le plus peuplé de Paris, avec ses 240 000 habitants et qui ne bénéficiait à l'époque que du strict minimum avec une seule antenne jeunesse que, d'ailleurs, je suis obligé de le dire, j'avais moi-même mis en place quand j'étais adjoint au Maire de Paris chargé de la prévention, il y a quelques années. Et une antenne de la mission locale de Paris ouverte en 2013 à Beaugrenelle, fermée, hélas, 3 ans plus tard. Parallèlement au travail accompli par le Conseil de la jeunesse, nous avons noué des relations fortes avec les associations locales, culturelles, sportives, sociales. Bien sûr, en 2015, il y a eu un changement positif de direction puisque nous avons pu faire aboutir, avec la Mairie centrale, le projet de contrat Jeunesse 2015-2018, l'un des tout premiers à Paris d'ailleurs, je crois (en tout cas c'est ce qu'avait dit à l'époque Madame VERON) renouvelé en octobre 2018, celui que Pauline VERON et moi-même avons signé il y a un an, lors des cinquièmes états généraux de la jeunesse, à l'époque. Document cadre qui constitue un outil de pilotage très utile et qui est l'aboutissement des états généraux, le fruit d'un travail, d'une réflexion en collectif.

Ce contrat pose les bases d'une action pluriannuelle, dont je vais vous rappeler les principaux axes, très rapidement. La revitalisation du réseau d'acteurs de proximité que sont les conseils de quartier, les collectifs, les associations locales qui réalisent un travail important dans le domaine de l'accès à la culture, de la prévention par le sport, de l'accompagnement scolaire et du soutien à la recherche d'emploi. Nous avons d'ailleurs, même, hier soir, ici-même un meetup sur le sport par l'éducation en perspective des Jeux olympiques avec une cinquantaine d'associations sportives. Le deuxième axe concerne le renforcement des liens avec les principaux de collèges, les proviseurs, les CPE, les responsables d'équipements jeunesse de l'arrondissement, centres Paris Anim', CIDJ, kiosque jeunes du quai Branly, Espace jeunesse 4 frères Peignot. D'ailleurs cette antenne jeunesse a failli disparaître. C'est vrai que la Ligue de l'enseignement a géré cette antenne jeunes pendant une vingtaine d'années, d'ailleurs à la satisfaction générale, avant que la Ville ne décide de la fermer en 2014. Finalement, c'est l'association Créateo, sélectionnée par la Ville de Paris

et par la Mairie du 15^{ème} qui a repris le flambeau, mais sous un mode de fonctionnement associatif, ce qui est quand même différent mais donc, pour un coût deux fois moins élevé (je pense que c'était quand même aussi l'objectif) que le précédent gestionnaire. Le troisième axe consiste à poursuivre des opérations de prévention santé avec des opérations traditionnelles. Le 1^{er} décembre, lors de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, trois établissements de l'enseignement supérieur ont été contactés cette année, en partenariat avec le CRIPS pour rencontrer des centaines d'étudiants. Mais, au-delà de la prévention, la santé quotidienne des jeunes est l'un des domaines dans lesquels nous avons vraiment souhaité agir en maillant le 15^{ème} de maisons de santé inscrites en secteur 1. Une première unité a ouvert dans le quartier Javel en 2017. Une deuxième en mai 2018 rue André Theuriet, dans le quartier Perichaux, porte Brancion. Une troisième ouvrira début 2020 dans la gare Montparnasse, avec une trentaine de médecins et de paramédicaux. Une quatrième fin 2020 à nouveau dans le quartier Perichaux cofinancée par le budget participatif, l'ARS et la Région Île-de-France. Trois autres sont en projet.

Un autre axe est l'organisation de manifestations et l'accès aux loisirs, comme la traditionnelle fête de la jeunesse qui accueille, chaque dernier samedi de juin, des festivals de musique, des animations diverses, notamment numériques, des projections débats. Sont également célébrées la francophonie et l'Europe, les 20 mars et 9 mai. Les activités sportives sont aussi une priorité. En septembre 2018, deux piscines ont rouvert. Murlon dans le quartier Beaugrenelle, deux bassins au stade Émile Anthoine. Blomet est en rénovation. La piscine du Ministère des armées est ouverte aux habitants depuis quelque temps et, bientôt, une péniche piscine sera prête sur la Seine. L'année prochaine. Trois équipements nouveaux ouvriront en 2021. Des salles de foot indoor porte Brancion, des espaces intérieurs d'escalade boulevard Lefebvre, une vague de Surf indoor, rue de la Croix-Nivert (la première à Paris). Sur un plan international, le 15^{ème} a noué, lors de l'année croisée France-Corée des relations étroites avec Séoul en particulier le District de Seocho-gu avec lequel a été signé un partenariat en 2016. La Maire de Seocho-gu a accueilli, au printemps dernier, pendant 15 jours, une dizaine de jeunes du 15^{ème} et le 15^{ème} accueillera quant à lui une dizaine de jeunes Coréens en février prochain. Ces échanges s'accompagnent de multiples projets tel que le partenariat signé entre le collège Apollinaire et le collège SHEWA à Séoul. L'accueil, dans le 15^{ème}, d'une quinzaine de jeunes start-upers coréens en visite d'études en octobre dernier, la venue au printemps prochain d'une trentaine de jeunes footballeurs séoulites, pour un stage de 15 jours, au sein de l'ACP15 (qui est un très important club de football de l'arrondissement). Il existe donc un partenariat important avec Séoul.

L'emploi, dernier axe, est au cœur de notre action, avec l'aide de la mission locale et de Pôle emploi, que je remercie beaucoup, d'ailleurs, pour son action dans la lutte contre le chômage. Nous avons donc lancé un plan emploi au printemps 2018, à l'occasion d'un forum de l'emploi qui a réuni environ un millier de demandeurs et plus de 800 offres d'entreprises implantées dans le 15^{ème}. Depuis, chaque mois, est organisé un *jobdating* qui propose des centaines d'emplois. Je voudrais évoquer aussi le *summer coding camp* organisé chaque été avec Orange, Microsoft, l'école 42, Softbank Robotics et la Région Île-de-France, au cours duquel une centaine de jeunes, prioritairement issus des quartiers sensibles, s'initient au codage informatique et à la programmation robotique. Allant plus loin, nous avons organisé, le deux décembre, les deuxièmes états généraux de l'innovation afin de mobiliser les entreprises, les incubateurs, les clusters, les centres de recherche, mais aussi les universités, les écoles d'ingénieurs et de commerce implantées dans le 15^{ème}, puisque de 14 000 étudiants en 2014, le 15^{ème} est passé à 32 000 étudiants aujourd'hui. 40 000 dans 2 ans et il est essentiel de les associer au développement de l'écosystème économique du 15^{ème}. Alors si nous nous réjouissons d'accueillir bien sûr autant de structures universitaires et d'étudiants, une cinquantaine d'établissements d'enseignement supérieur, c'est une population fragile par essence, et cela nous impose de tenter, avec des moyens limités, de répondre aux multiples besoins que cette nouvelle situation engendre, au premier rang desquels le logement, bien sûr. Le logement étudiant. A la demi-douzaine de résidences étudiantes qui ont vu le jour ces dernières années, s'ajouteront 4 autres unités prochainement, rue du Colonel Pierre Avia, dans quelques mois, rue Castagnary, rue Brancion Porte Brancion, dans 18 mois, soit environ 600 logements supplémentaires pour étudiants dans l'arrondissement. Tout cela dans quelques mois. Au-delà du logement, qui représente 70 % du budget d'un étudiant, se pose le problème de la précarité qui touche de plus en plus d'étudiants, d'après les dernières statistiques, un sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté. 22 % se disent confrontés à des difficultés financières importantes. Certains dormant même dans leurs voitures, ne mangeant qu'un repas par jour, poussant nombre d'entre eux à travailler à plein temps pour subvenir à leurs besoins, alors que l'on estime qu'au-delà de 12 heures par semaine, travailler, pour un étudiant, a un impact négatif sur la réussite de ses études. Nous essayons de défendre aussi, de ce point de vue, d'ailleurs, un certain nombre de valeurs. Il se trouve qu'en l'occurrence, elles sont portées par l'Europe de manière pragmatique dans la lutte contre la précarité. Nous avons un partenariat. C'est par exemple le cas du projet Imagine dont la Mairie du 15^{ème} est partenaire avec l'Europe, qui associe des pays rencontrant des problématiques identiques ayant chacun leur manière d'y répondre, en l'occurrence, sortir du chômage les jeunes de 16 à 34 ans, qui ne seront ni scolarisés ni en formation ni en activité professionnelle et qui tente

de trouver des réponses communes en leur offrant des perspectives dans un domaine un peu particulier mais dans lequel nous nous sommes engagés vraiment de façon très importante : l'agriculture urbaine et périurbaine qui est un domaine en pleine expansion dans nos villes. Le programme Imagine, avec l'Europe, a pour objectif de rendre espoir à ces jeunes laissés au bord de la route depuis trop longtemps en les formant à un métier d'avenir, celui d'agriculteur. Evidemment, cela peut paraître un petit peu paradoxal de parler de l'agriculture comme un métier d'avenir mais, et je parle sous le contrôle d'un certain nombre d'élus qui sont très versés dans ce sujet, surtout l'alimentation, jamais l'alimentation n'a tenu une place aussi importante dans notre société depuis le début du 20^{ème} siècle, puisque le bien-manger est devenu, vraiment, une obsession pour les pouvoirs publics, les associations et les consommateurs pour nos concitoyens, parce qu'il est désormais synonyme de bien-être et de santé. Et les consommateurs prennent de plus en plus conscience de la nécessité de se nourrir plus sainement. Donc, ce partenariat a pour objet qu'un certain nombre de jeunes en difficulté puissent se réinsérer dans l'agriculture urbaine ou périurbaine, pour permettre aussi une meilleure alimentation de la population. Nous arrivons, en partenariat étroit avec la régie de quartier, à proposer un programme. Je remercie la régie de quartier, aussi, de s'être investie dans cette action. Un programme qui permet à une trentaine de jeunes, dans un premier temps, de sortir de la précarité en se formant ainsi.

Le dernier axe de jeunesse, sachant que le précédent était l'avant-dernier, porte sur la promotion du budget participatif auprès des jeunes. Cette année, 189 projets ont été déposés dans le 15^{ème}, ce qui en a fait l'un des arrondissements les plus créatifs. 44 ont été soumis au vote. 8 476 votants ont choisi 10 projets lauréats faisant du 15^{ème} un des arrondissements qui s'est le plus mobilisé. Ce travail a pu être obtenu en allant prospecter dans les amphis du 15^{ème}, les halls, aussi, des lycées, mais aussi auprès des jeunes des quartiers populaires pour les accompagner dans l'émergence de projets innovants. Plusieurs de ces projets, d'ailleurs, ont été retenus : un incubateur jeune avec le CIDJ, un fablab à l'Ensaama, vitrine de l'innovation dans le quartier Beaugrenelle. Au-delà des grandes orientations contenues dans le contrat jeunesse que je viens de développer, diverses autres initiatives ont aussi été prises. Je ne vais pas toutes les citer. Je rappellerai simplement le guide de la jeunesse qui a été largement distribué en 2011. Nous aidons les associations de quartier à répondre aux appels à projets lancés par la Préfecture. Le dispositif Ville-Vie-Vacances tout particulièrement. Et nous diffusons l'information sur les dispositifs des chèques Paris jeunes vacances. Chaque année 150 à 180 jeunes du 15^{ème} partent en vacances. Nous favorisons l'obtention du BAFA citoyen et aussi de service civique par recrutement des associations locales et en étant nous-mêmes site d'accueil puisque chaque année plus d'une quinzaine de jeunes rejoignent la

Mairie du 15^{ème} en servant la collectivité, particulièrement contre l'isolement des personnes seules, en prodiguant aussi des cours d'informatique aux seniors, en favorisant la pratique du sport. Chaque année sont reçus 200 jeunes ayant atteint leur majorité dans le cadre aussi d'une cérémonie de citoyenneté au cours de laquelle sont rappelés les fondements de notre démocratie. Voilà quelques-uns des sujets qu'on pouvait évoquer sans entrer dans d'autres domaines plus spécialisés, comme l'éducation, par exemple. Excusez-moi d'avoir été un peu long mais il y a beaucoup de choses qui sont engagées dans cet arrondissement. Et on va vous dire encore plus de choses dans un moment. Merci de votre écoute. Le mieux maintenant c'est que puisse s'exprimer le sous-directeur de la jeunesse de la DJS de la Mairie de Paris, après quoi, ceux qui souhaitent s'exprimer à la tribune, plus brièvement que moi, je les en remercie, pourront s'exprimer, après quoi la parole sera donnée aux élus, puis à la salle. Merci.

M. LABEDAYS: Merci, Monsieur le Maire, je vais tout d'abord brièvement présenter la sous-direction de la jeunesse au travers de ses missions et parler, ensuite, plus spécifiquement de ce qui concerne l'action sur le territoire du 15^{ème} arrondissement. C'est une sous-direction qui est au sein de la direction de la Jeunesse et des Sports. C'est une des deux sous-directions métiers à côté de la sous-direction de l'action sportive. La sous-direction de la jeunesse est chargée de préparer les délibérations sur les subventions qui sont allouées au secteur associatif jeunesse, qui travaille sur les dispositifs spécifiques jeunesse de la Ville de Paris (et je reviendrai sur quelques-uns d'entre eux, mais Monsieur le Maire en a énuméré déjà un bon nombre) et nous animons également un réseau d'équipements, notamment les quatre centres Paris Anim', qui sont gérés par Monsieur LESCOUBE qui est ici présent à droite de la table. Quatre des cinquante centres Paris Anim' qui se trouvent à Paris. Nous avons également des espaces Paris Jeunes mais il n'y en a pas dans le 15^{ème} arrondissement. Les dispositifs qui sont développés et qui sont animés par la sous-direction de la jeunesse suivent un cadre puisque nous travaillons beaucoup sur la méthode et c'est important de travailler en méthodologie quand on est aussi nombreux à travailler sur les questions de jeunesse avec nos collègues de la culture, des affaires scolaires, des Affaires sociales, du sport, du logement et j'en passe. Donc on travaille en méthode à partir de deux outils : le programme parisien pour l'autonomie des jeunes et, sur chaque territoire, à partir du contrat jeunesse d'arrondissement. Nous travaillons sur le contrat jeunesse d'arrondissement actuel qui a été signé l'année dernière et qui est, effectivement, notre cadre de référence. Nous avons deux référents jeunesse de territoire qu'a évoqués Monsieur le Maire qui travaillent spécifiquement sur l'ouest parisien et qui sont animés par une chef de bureau qui est sur le même secteur territorial. Voilà pour

présenter la sous-direction et plus particulièrement les équipes qui travaillent sur l'arrondissement.

Pour revenir sur les points qui ont attiré votre attention, Madame, et les dispositifs qui sont portés par la sous-direction pour compléter la partie action participative de la part des jeunes puisque le BAFA citoyen a déjà été évoqué, je citerai le Conseil parisien de la jeunesse qui est animé par la sous-direction et auquel soixante-dix jeunes de l'arrondissement ont candidaté cette année. Trois d'entre eux ont été tirés au sort, puisqu'on procède par appel à candidatures et ensuite par tirage au sort. Trois des cinquante nouveaux membres du Conseil parisien de la jeunesse sont des Parisiens du 15^{ème} arrondissement. Sur l'aspect logement la sous-direction avec la direction du logement et de l'habitat participent au subventionnement des foyers jeunes travailleurs et il y en a un certain nombre dans l'arrondissement. Vous avez évoqué en particulier l'information jeunesse, et nous savons tous que l'information est cruciale pour le développement des jeunes et pour qu'ils connaissent l'étendue des possibles. Nous travaillons énormément avec l'ensemble de nos centres mais également à l'échelle de Paris sur les outils numériques pour développer l'information des jeunes. Nous avons la chance de travailler effectivement avec le CIDJ qui se trouve dans l'arrondissement et qui porte un regard sur le mode de fonctionnement de nos points d'information jeunesse. Nous avons développé récemment l'information numérique à l'attention des jeunes pour faciliter la connaissance des droits de chacun d'entre eux et nous allons encore essayer de l'améliorer, sur paris.fr. Sur l'ensemble des services disponibles pour les jeunes sur le territoire, vous parliez notamment de la musique, la sous-direction de la jeunesse a conventionné avec la direction des affaires culturelles pour développer les pratiques musicales, avec notamment les centres Paris Anim' qui, sur d'autres méthodes que les conservatoires permettent aux jeunes mais pas qu'aux jeunes d'accéder aux pratiques musicales.

Sur les conduites à risques et sur les addictions, nous travaillons avec les collègues des Affaires sociales, sur des soirées ciné-débat ou des conférences, des animations, autour des pratiques addictives et également sur la prévention contre les violences faites aux femmes, la sensibilisation aux questions de mixité et à l'initiative, évidemment, du conseil d'arrondissement et en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire. Je ne vais peut-être pas énumérer l'ensemble des dispositifs même chiffrés, mais nous avons donc le BAFA, citoyen, Paris jeunes vacances, nous avons les pass jeunes qui sont distribués chaque année à plusieurs centaines de jeunes dans l'arrondissement et qui permettent à des jeunes de développer des projets de voyages ou des projets culturels, avec un soutien financier de la Ville de Paris.

Mme BOSSET-MONTOUX : Bonjour à tous. Effectivement, le CIDJ est implanté depuis 50 ans dans le 15^{ème}. Nous sommes une association de droit privé, c'est important de le préciser, avec pour mission l'information, le conseil auprès de tous les jeunes, quels qu'ils soient. Donc si nous accueillons un grand nombre de Parisiens nous accueillons également environ le même nombre de Franciliens. Aujourd'hui, le CIDJ, c'est à peu près 90 000 jeunes qui sont reçus au sein de nos locaux dont 50 % de Franciliens grande couronne. En termes d'information, aujourd'hui, nous ne recevons pas qu'en physique. Depuis déjà quelques années, nous développons tout ce qui est information via les réseaux sociaux, les réponses à distance, les chats mais aussi au niveau des outils web. C'est vrai que l'on a la chance de ne pas perdre de jeunes au fil des années. Les jeunes, notamment les étudiants, viennent encore extrêmement nombreux au niveau du CIDJ. La première préoccupation reste l'orientation, la réorientation et la poursuite des études. C'est vraiment le point d'entrée au niveau du CIDJ, à 70 %. Maintenant, assez vite, c'est une porte d'entrée et arrivent des questions sur comment trouver un employeur dans le cadre d'une alternance, comment trouver un logement, comment partir à l'étranger poursuivre des études. C'est un point d'entrée et, ensuite, on aborde toutes les questions qui concernent le jeune. Je tenais à souligner les outils web parce qu'on fait en sorte d'être extrêmement bien référencés pour que les jeunes, quoi qu'ils tapent, en termes de mots clés, notamment en termes de métiers, puissent tomber sur le site de l'Onisep ou sur le site du CIDJ, puisque les informations sont fiables et vérifiées. Aujourd'hui le site CIDJ, reçoit à peu près 20 millions de visiteurs uniques en termes de visitorat et on développe, en plus, des outils pour les professionnels, puisqu'il y a un grand nombre de professionnels sur Paris et que c'est extrêmement important que ce soit sur Paris et à un niveau national que les acteurs puissent transmettre la bonne information aux jeunes.

Je tenais juste à faire un zoom sur tout ce qui concerne la formation au numérique et l'éducation au numérique. Nous travaillons sur un outil qui s'appelle « le vrai du faux » pour apprendre aux jeunes à détecter les *fake news* lorsqu'ils surfent sur Internet. Aujourd'hui, il y a 35 animateurs qui sont formés pour se déplacer au sein des établissements scolaires, notamment au sein des missions locales pour éduquer au numérique les jeunes. Je pense qu'il y aurait d'ailleurs des choses à faire avec la Mairie du 15^{ème} puisqu'on a testé cette année un premier championnat d'e-sport pour attirer des jeunes qui sont en décrochage ou qui ne sont pas du tout intéressés par l'école et, ça, cela a bien fonctionné. Alors, bien sûr, on les a attirés avec des lots à gagner, mais on a pu capter une centaine de jeunes qui n'étaient en pleine semaine pas du tout à l'école. Avec des entreprises qui proposaient des postes et des organismes de formation comme l'école 42.

Dernier zoom par rapport au budget participatif, nous avons pu lancer notre incub-jeunes, qui permet à des jeunes dès l'âge de 12-13 ans jusqu'à 16 ans, de développer un projet avec la méthodologie de nos conseillers, un projet qui leur tient à cœur. Mais, on le sait bien, à 12-13 ans, les jeunes ont plein d'idées mais les adultes ne sont pas toujours là pour les accompagner, parce qu'ils n'ont pas le temps, autre chose à faire. L'objectif est vraiment de les capter et de donner du sens au souhait d'aider. Ce sont des projets très simples mais qui donnent du corps à l'engagement. Par exemple aider la mamie qui habite au 5^{ème} étage, sans ascenseur pour faire ses courses ou installer une ruche sur le toit d'un immeuble. On les accompagne et finalement on leur fait découvrir toutes les compétences qu'ils mettent en œuvre. Des compétences de communication, des compétences d'argumentation, des compétences financières parce que, parfois, il faut demander au maire un petit budget pour lancer son projet. A l'issue de cet incub-jeune, il décroche un diplôme qui est un brevet de pilote entrepreneurial parce que, finalement, on leur dit que s'engager, c'est entreprendre. Et on espère qu'ensuite cela puisse donner des résultats permanents en termes d'engagement. On a un souci également, une attention particulière par rapport aux jeunes en situation de handicap puisqu'on est les seuls aujourd'hui à Paris à porter ce qu'on appelle le programme handi-jeunes, ce qui nous permet de capter des jeunes en phase d'orientation. Puisque, entre le monde scolaire et le monde de l'emploi, il y a finalement très peu de réponses qui leur sont apportées, notamment les jeunes en situation de « dys ». Donc, on a développé une expertise à ce niveau-là, avec des conseillers qui sont formés pour rencontrer les jeunes en situation de handicap. Voilà quelques exemples de ce que l'on fait.

Monsieur le Maire : Monsieur LESCOMBE.

M. LESCOMBE : Bonsoir. Je suis Raymond LESCOMBE, directeur des centres Paris Anim' du 15^{ème}. Nous sommes des généralistes de l'animation. Nous accueillons des usagers de 2 à 97 ans, voire 100 ans, puisque nous avons fêté notre doyenne il y a quelques années, la doyenne des centres d'animation. Les jeunes font bien évidemment partie de nos objectifs et ils sont accueillis en nombre dans nos centres. Selon les lieux, c'est tout à fait différent. Vous avez un centre d'animation, la maison mère, qui est porte Brancion avec 1000 personnes qui viennent hebdomadairement et qui fréquentent ce lieu. Le centre Cévennes qui a été le deuxième à voir le jour qui est près du parc André Citroën. Le centre des Frères Voisin qui est très spécifique, qui est derrière l'Aquaboulevard qui fonctionne tout à fait différemment, avec un public extrêmement jeune, extrêmement défavorisé sur ce quartier. Donc, il a un fonctionnement en direction de ces jeunes-là, directement, à travers un accueil qui est régulier, du lundi au samedi. Le centre près de Montparnasse, le dernier-né, donc, qui est un centre d'animation avec près de 2 000 personnes de manière

hebdomadaire. Et aussi, l'espace Paris-Plaine fait partie de notre délégation. C'est un théâtre jeune public qui accueille près de 15 000 jeunes par an et qui dépend de la sous-direction de la jeunesse également et qui est considéré, *Télérama* l'a dit, comme un des meilleurs théâtres jeune public de Paris. L'objectif est de former et d'éduquer le jeune public à des spectacles de qualité, et cela fonctionne bien puisque le public est fidèle, même en ces temps difficiles. Nous accueillons des scolaires, nous accueillons des individuels et nous accueillons des familles puisque c'est aussi un lieu qui propose par exemple de fêter des anniversaires. On met à disposition le hall d'accueil, à la suite du spectacle et il est possible d'y fêter un anniversaire. Notre politique jeunesse nous conduit, pendant les vacances scolaires, à nous diriger exclusivement en direction des jeunes. Les 10-20 ans sont accueillis sur des stages, sur une semaine, à un prix extrêmement modique qui est de 20 euros. Ces stages sont proposés à toutes les vacances scolaires et, surtout, au mois de juin où on a répondu à une grosse demande des familles où nous nous sommes aperçus que les jeunes qui sont au collège ou au lycée, même si l'école est obligatoire jusqu'au 5 juillet, souvent, à partir du 15 juin, sont mis, pour cause d'examen, en dehors du collège ou du lycée. A chaque vacance, c'est plus de 500 jeunes qui sont accueillis au mois de juin dans nos centres pour toute la semaine. Cela va être l'occasion de découvrir des activités comme le théâtre ou le dessin, la peinture, le sport, le tennis. Chaque équipement utilise le tissu qu'il peut y avoir dans son environnement proche. Pour certains comme Brancion, cela va être beaucoup de sport, puisque nous avons les gymnases à côté, pour d'autres, cela va être beaucoup de culture, du théâtre, du dessin, l'objectif étant toujours d'amener ces jeunes à venir s'inscrire sur une activité à l'année et à s'insérer dans la vie du centre. Cela fonctionne plutôt bien. Les gens sont extrêmement satisfaits et cela nous permet de maintenir une certaine mixité qui fait que des gens qui se rencontrent sont des gens qui se connaissent. Et cela fonctionne. Nous avons une partie informative. C'est-à-dire que, dans tous nos lieux, nos agents d'accueil, les directeurs, les adjoints, sont formés aux différents dispositifs de la Ville, puisque sont organisés des petits déjeuners des partenaires jeunesse, via les référents jeunesse de territoire. L'idée étant que nous ne sommes pas seuls, nous faisons partie d'un tissu et d'un réseau et, donc, tous les un à deux mois, les différents partenaires se retrouvent, échangent autour d'une idée, d'un thème. L'idée, surtout, est de se rencontrer et, à partir de là, de monter des projets. De très beaux projets ont pu naître à cette occasion. Notamment le centre Cévennes va accueillir des familles victimes de violences conjugales. C'est assez confidentiel. On accueille les enfants, les parents. C'est une action qui a pu être mise en place suite à une rencontre avec un atelier arts et mouvements et nous accueillons une fois par semaine, des femmes ou des enfants puisque c'est essentiellement eux qui sont ou qui ont été victimes de violences conjugales. Cela

fait partie aussi de nos actions. Donc c'est très large. Nous organisons également de l'aide aux devoirs. Avec certaines directrices d'école, cela a été mis en place avec les partenaires. Pour nous, c'est important aussi d'aider ces jeunes. L'idée est toujours de rendre chaque personne acteur. C'est-à-dire que nous travaillons avec les directeurs d'établissements qui savent que nous existons, qui diffusent l'information auprès des différents professeurs des écoles. Ensuite, ils détectent ces jeunes. Nous organisons une réunion, un peu formelle avec les parents et les enfants, et nous faisons signer un contrat d'engagement. On s'engage à les aider et eux s'engagent à être assidus, les parents s'engagent à suivre. C'est une méthode, l'idée étant que chaque jeune est un acteur. Malheureusement il y en a peu, puisque pour faire du bon travail il faut un enseignant pour quatre élèves, deux fois par semaine. Mais cela fait partie de nos missions. L'alphabétisation fait aussi partie de nos missions. Une aide administrative fait aussi partie de nos missions. Monsieur le sous-directeur a cité les pratiques musicales et c'est vrai que dans le 15^{ème} nous avons eu la chance que l'on nous demande d'initier des partenariats avec le conservatoire. Le 15^{ème} a été plutôt bon élève. En collaboration avec le conservatoire, nous accueillons, une fois par semaine, le professeur de musiques actuelles du conservatoire, qui vient chez nous et les élèves du Conservatoire viennent chez nous et nos élèves, en plus de leurs cours, peuvent bénéficier gratuitement de ces cours, en plus. Cela a été plutôt réussi puisque nous avons quatre jeunes qui ont décidé de créer un groupe. Ce groupe a été sélectionné l'année dernière à Rock-en-Seine et ils ont été finalistes de Rock-en-Seine. Donc c'est plutôt une belle histoire. Cela fonctionne pas mal. On a pu les voir sur les fêtes de quartier, sur la fête de la jeunesse également, puisqu'ils ont eu l'occasion de jouer tout l'après-midi, malgré une chaleur assez intense. On les a vus sur les fêtes du conseil de quartier. Ces jeunes ont envie de bouger et, là, nous sommes sur un projet qui a été initié par les référents jeunesse de territoire qui nous ont mis en relation avec le 13^{ème} et ces jeunes-là, par exemple, vont enregistrer une maquette avec le centre Dunois du 13^{ème}. Donc, c'est une histoire qui se poursuit et c'est un bel exemple. Cela fait aussi partie de ce que nous faisons.

Le Centre des Frères Voisin a une particularité. Comme chacun le sait, il se situe rue du Colonel Pierre Avia. C'est un quartier assez difficile, assez compliqué pour ceux qui le connaissent avec 100% de logements sociaux. Le fonctionnement est spécifique avec une politique très particulière. 3 agents sont en place. On est ouvert toute la semaine. C'est un lieu d'accueil informel avant toute chose, avec beaucoup de jeunes, qui accueille les difficultés de ce quartier, dans un lieu de parole et d'échange. C'est important. C'est vrai que là-bas nous nous sentons un peu seuls, avec une violence qui s'est installée. On a tous entendu parler à la rentrée des attaques à la machette, et un de nos agents, il y a un mois, pendant les vacances de la Toussaint, s'est retrouvé avec un pistolet sur la tempe. C'était

un pistolet d'alarme, mais tout de même. L'individu, pour information, a été relâché. La semaine dernière, il est revenu nous menacer à nouveau. Les conditions sont difficiles, on le sait. Mais, malgré tout, j'ai la chance, là-bas, d'avoir du personnel de qualité qui est en place depuis 15 voire 20 ans, et cela fonctionne correctement. Un EVS vient d'être créé tout à côté. C'est un espace de vie sociale, avec lequel nous travaillons en partenariat et c'est vrai que, là-bas, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. C'est un lieu qui est difficile, compliqué, avec une jeunesse qui est une jeunesse qui, globalement, vit de manière correcte mais avec certains qui sont restés un petit peu sur le bord. Et c'est vrai que nous sommes le lieu de parole de ce quartier et, comme tout lieu de parole, c'est là où ils se rencontrent et c'est là où la violence peut aussi se déchaîner. C'est assez difficile pour les agents. Mais cela fait partie de notre boulot. Et on y tient. A côté de cela, pour être positif, c'est quand même un lieu où le bénévolat a une très grosse importance. Avec de vrais bénévoles, qui se donnent, qui ont des idées, qui vont aller récupérer aussi bien des légumes qui sont invendus, faire des distributions, des bénévoles qui vont donner des cours d'alphabétisation et ce depuis 15 ans. Je les vois au quotidien. Donc c'est quand même un lieu qui est attachant, même s'il est difficile. C'est vrai que les locaux sont exigus, 100 mètres carrés. Cela fait partie du cahier des charges. Il est vrai qu'un lieu plus grand serait accueilli avec plaisir. C'est une demande que je fais depuis, je crois, plus d'une vingtaine d'années. Mais je continue, je persiste. Mais c'est vrai que ce lieu mériterait vraiment d'avoir des espaces plus grands parce qu'il y a une vraie demande. C'est vrai que les gens, là-bas se sentent un petit peu oubliés. Même si la bonne nouvelle c'est qu'un contrat vient d'être passé avec Issy-les-Moulineaux, je crois. Les usagers du Paris 15 pourront bénéficier des équipements d'Issy-les-Moulineaux. C'est plutôt une bonne nouvelle et pour nous c'est facile puisqu'on se retrouvait avec une hérésie où le Pôle emploi qui est à 50 mètres de Frères Voisin était réservé aux habitants du 92. Et pour aller au Pôle emploi quand on habitait à Frères Voisin, il fallait se rendre rue des Périchaux. Avec les équipements, cela fait partie des bonnes nouvelles. Je crois que tout le monde est conscient de la difficulté et nous œuvrons aussi dans ce sens.

Mme NKUNDA : Je vais faire une présentation rapide du foyer de Grenelle, et puis je laisserai Aïna compléter. On va essayer de tenir 5 à 10 minutes maximum, en tout cas d'être rapides. Le foyer de Grenelle qui est au 17 rue de l'Avre a été créé à la fin du 19^{ème} siècle. On a un peu plus de 100 ans d'existence aujourd'hui. Nous avons un statut juridique de loi 1900, ce qui nous permet de mener nos activités sociales et culturelles et aussi d'accueillir une activité culturelle. Nous avons 6 pôles d'activités, un pôle d'activité solidaire et économie circulaire avec plusieurs ateliers à l'intérieur, un pôle enfance jeunesse d'où la présence d'Aïna qui en est responsable, un pôle adulte famille seniors, un pôle parcours vers

l'emploi, un pôle formation et inclusion numérique. Pour les formations il s'agit particulièrement des formations français-langue étrangère. Et un pôle vie associative, culturelle et culturelle puisque nous organisons régulièrement des débats, des conférences et des événements pour lesquels, pour certains, vous avez pu être invités. Nous fonctionnons avec 300 bénévoles et 11 salariés et, par semaine, nous avons plus de 1 000 passages de personnes qui passent le portail pour venir à ces différentes activités ateliers ou récupérer le courrier pour les 1 500 domiciliés. En étant agréés centre social du 15^{ème} (aujourd'hui, nous sommes le seul centre social), nous avons un projet social que nous déposons tous les 4 ans auprès de la CAF et de la Ville de Paris, qui sont nos financeurs, pour moitié, et le pôle. Depuis 2017, pour la première fois, dans notre projet social, nous avons pu inscrire un axe qui porte sur la politique jeunesse du territoire puisque nous avons souhaité, de manière formelle, écrire dans notre projet notre volonté d'amener les jeunes que nous accueillons vers plus d'autonomie, vers plus de citoyenneté et les accompagner les soutenir dans leur parcours scolaire. Voilà ce que j'avais à vous dire rapidement sur le foyer. Et après je pourrai répondre, parce que j'ai plein de choses à vous dire, à vos questions si vous en avez.

M. Aïna X : Bonsoir à tous. Je vais vous parler plus spécifiquement du service jeunesse. Je tiens à préciser que quand nous parlons de jeunes, ce sont plutôt des 12-18 ans. Ils sont une centaine à fréquenter régulièrement le foyer de Grenelle. Ils viennent du 15^{ème}, mais aussi du 16^{ème} et du 92. A travers quatre dispositifs qui sont l'accompagnement à la scolarité, nous avons un partenariat avec le conservatoire, l'accueil de loisirs sans hébergement, les mercredis et les vendredis pour lequel nous avons un partenariat avec la médiathèque Yourcenar. Nous organisons aussi un à deux séjours de vacances par période de vacances et, la nouveauté de cette année, ce sont les projets jeunes. A travers ces projets jeunes nous soutenons leur autonomie. Ce sont des projets que l'on monte avec les jeunes. Notamment, il y a un projet de solidarité « A travers », aussi le BAFA citoyen. Il y a des jeunes qui participent à des collectes alimentaires. Nous souhaitons faire des maraudes et il y a un groupe de jeunes, aussi, qui participe, qui intervient dans l'accompagnement à la scolarité des plus jeunes. Pour encadrer tout cela, nous avons trente-cinq bénévoles, deux salariés et un service civique. En termes de points forts nous avons une offre d'activités variée et très abordable, une implication des familles auprès desquelles nous jouissons d'une image positive. Nous avons plusieurs partenariats, qu'ils soient associatifs ou institutionnels, trois-cents bénévoles sur toute la structure. Soixante-cinq au total sur l'enfance et la jeunesse. Nous avons de grands locaux et cette possibilité de monter de nouveaux projets avec les jeunes.

Je vais indiquer maintenant les points faibles. Le lieu est difficilement repérable. La zone de couverture est trop importante. Nous avons peu de

salariés et donc une faible professionnalisation. Les équipements ne sont pas tout à fait modernes et il y a un schéma duquel on aimerait sortir, c'est la consommation de services de la part des familles.

En termes d'opportunités que nous avons relevées, il y a des demandes régulières de partenariats et la présence de nombreux équipements culturels sur le territoire.

Concernant les points de menace, nous avons, comme toutes les associations, ce flou sur la pérennité des financements et cette incapacité à absorber toutes les demandes. Donc nous avons des listes d'attente, malheureusement et nous souhaiterions pouvoir accéder plus facilement aux équipements sportifs, pouvoir communiquer plus facilement avec les collèges et les lycées, et avoir une meilleure visibilité sur les autres dispositifs jeunesse.

M. RACAPE : Je vais juste revenir sur certains points. Effectivement, depuis 2014, j'ai été élu adjoint à la jeunesse. Je pense que c'est une véritable avancée car, avant, il y avait un adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports et de la santé. Cela permet d'avoir une opportunité de mettre en place plusieurs actions pour la jeunesse et que la jeunesse ne soit pas diluée au sein de plusieurs délégations. Je voudrais revenir sur certains points. On en a parlé, le contrat jeunesse de territoire, qui a été signé entre la Mairie du 15^{ème} et la Mairie de Paris. La mairie du 15^{ème} a été la première Mairie d'arrondissement de l'ouest parisien à le signer avec la Mairie de Paris. Je pense que c'est très bien. On a souhaité le signer à nouveau l'année dernière. D'ailleurs, certaines mairies d'arrondissement nous ont suivis. Cela permet d'avoir une politique ambitieuse et de travailler main dans la main avec la Mairie de Paris. Ce contrat jeunesse de territoire a été établi, on l'a dit, suite aux différents états généraux. Je crois qu'on peut être fier, dans le 15^{ème}, du fait que, dans trois jours, il y aura les sixièmes états généraux de la jeunesse. Le Maire l'a dit, nous sommes partis de la constatation que beaucoup d'associations ou partenaires jeunesse ne se connaissaient pas et donc ne pouvaient pas, malgré toute la bonne volonté qu'ils avaient, travailler ensemble. Cela a permis de véritables avancées. A titre d'exemple, les tables rondes concernaient : favoriser la scolarité, la formation initiale et l'insertion professionnelle, mieux communiquer autour de l'accès aux ressources, notamment culturelles, de loisirs, sportives et numériques, renforcer les actions de prévention autour des conduites à risques et des préventions et des représentations sexistes, favoriser l'engagement citoyen, favoriser l'accès à la vie étudiante. Ces tables rondes sont animées par différentes personnalités du 15^{ème} et je tiens d'ailleurs à remercier ma collègue Chantal ROLGEN qui est présente à chaque états généraux et qui anime régulièrement une table ronde, mais aussi par des acteurs jeunesse. Et je tiens aussi à féliciter Jean-Baptiste

MENGUY qui est régulièrement présent. Nous avons tous les partenaires qui sont présents. Le Maire l'a dit, selon les années, c'est entre cinquante et cent partenaires jeunesse présents pour cette matinée d'échanges. Nous avons beaucoup de pistes. L'année dernière, nous avons souhaité associer des élèves. Certains collèges et lycées ont choisi des élèves pour parler de ces états généraux car, au final, parler de la jeunesse entre acteurs, entre élus et tous les acteurs jeunesse, c'est bien, mais les jeunes ont leur mot à dire. Au même titre d'ailleurs que les jeunes ont été cette année associés à la création de la fête de la jeunesse. Je pense que nous avons eu un très bon document de travail. Le but est que tout soit bouclé avant la fin de la mandature mais, de toute façon, la jeunesse et les besoins évoluent, surtout dans un arrondissement comme le nôtre. Donc tout ne sera jamais totalement bouclé et il faudra continuer à travailler sur les jeunes. Le 15^{ème}, encore une fois, est un arrondissement vaste : le jeune de l'avenue de Suffren, n'a pas les mêmes besoins que le jeune des Périchaux, c'est certain. Mais ils ont tous des besoins, ils ont tous des parcours différents, et il faut les associer à la vie de l'arrondissement. C'est notamment pour cela que nous avons créé aussi la fête de la jeunesse, tous les ans. Cette fête de la jeunesse a un côté ludique. Elle se situe le dernier samedi de juin. Mais, au-delà du côté ludique, il y a des animations, des concours, des concerts. Il y a la présentation pour les jeunes de tous les dispositifs qui sont mis en place pour eux, que ce soit les dispositifs Paris jeunes vacances, ou tous les dispositifs qui sont mis en place par la Mairie. Cela permet aussi à des associations ou à des acteurs jeunesse d'avoir des stands, de se faire connaître, cela permet aussi au centre Paris Anim' d'avoir un stand et d'être présent. Certes, il y a tout ce qui concerne la réalité virtuelle parce que dire à un jeune de venir à une journée sur le parvis de la mairie, sans le côté ludique, sera peut-être moins facile. Donc, il y a tout ce qui concerne la réalité virtuelle, le jeu concours, les concerts mais c'est une après-midi qui est importante dans la vie de notre arrondissement. C'est une après-midi où on évoque tout ce qui concerne les conduites à risques. Je reviendrai sur une action qui me tient particulièrement à cœur et je remercie Philippe GOUJON de m'avoir laissé carte blanche sur ce domaine-là, lorsque j'ai été élu. Cela concerne les conduites à risques et notamment tout ce qui concerne les maladies sexuellement transmissibles. Malheureusement, c'est un sujet, malgré toutes les campagnes qu'il y a à la télévision ou dans la presse, qui est encore parfois tabou. On meurt encore hélas aujourd'hui de ces maladies-là. La Mairie du 15^{ème} a été, je pense qu'on peut en être fier, quels que soient les rangs dans lesquels on siège, la première Mairie en France à mettre, en 2014, lors d'une journée, une salle de dépistage contre le VIH au sein même de la mairie. D'autres mairies en France avaient fourni des gymnases ou des pièces mais jamais cela n'avait été fait au sein d'une mairie d'arrondissement. Tout simplement, on est parti du constat que, dans la Mairie du 15^{ème}, il y a, par jour,

et, selon les journées, entre 800 et 1 500 personnes qui viennent pour refaire des passeports, pour venir voir un élu et il y avait un stand, au-delà de l'exposition régulière et la mise à disposition de moyens de prévention, avec une personne qui était là, qui proposait un dépistage. Donc quelqu'un qui venait pour un passeport pouvait aller voir cette personne et tout de suite elle était mise à l'écart de manière à garder au maximum, évidemment, l'anonymat. Et le test s'effectuait dans une pièce de la mairie, avec évidemment toutes les conditions sanitaires et de sécurité que cela peut engendrer, concernant notamment l'accès à l'eau directe pour la personne qui fait le test, en cas de piqûre pour le testeur. On parlait de tout ce qui est prévention et, évidemment, pour certaines personnes, avoir le premier test c'est important lorsque l'on a des conduites à risques. Et puis aussi parfois cela permet une conversation entre le père et la mère et son enfant lorsqu'ils viennent faire le passeport. Cela permet d'aborder certains sujets parfois pas évidents à aborder entre parents et enfants. Je pense que l'on peut être fier de ce sujet-là.

Concernant les discriminations et les conduites à risques, il y a un très bon travail mené par les associations. Je me rappelle de cette projection d'un film, à l'initiative de DLP15, sur le Refuge pour sensibiliser les jeunes qui sont mis à la porte par leurs parents du fait de leur orientation sexuelle. C'est encore un fléau qui existe à l'heure actuelle. Je me rappelle d'autres associations qui avaient organisé la projection de films sur les discriminations hommes-femmes, notamment chez les jeunes et notamment dans certains quartiers un petit peu compliqués où on peut retrouver des discriminations. On a la chance d'avoir, au-delà de tout ce qui est fait par la Mairie, un véritable tissu associatif, un véritable maillage. Il faut savoir l'utiliser. C'est aussi le but de ces états généraux et pour cela que l'on met ces associations à l'honneur lors de la fête de la jeunesse.

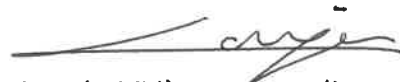
Est-ce qu'il reste encore des choses à faire ? Evidemment. On peut regretter, effectivement, vous l'avez souligné, Madame BERNON, qu'il y ait seulement un conservatoire dans le 15^{ème} arrondissement, un arrondissement 240 000 habitants. Je sais que Philippe GOUJON se bat depuis son élection comme Maire pour en avoir un second. On peut regretter aussi qu'il y ait, même si le travail est très bien fait dans les centres Paris Anim', si peu de centres dans le 15^{ème}. A titre d'exemple il y en a 4 pour un si grand arrondissement alors qu'il y en a neuf dans le 13^{ème} arrondissement, pourtant avec nettement moins d'habitants, et nettement moins de jeunes. On peut regretter effectivement (évidemment ce n'est pas la Mairie d'arrondissement qui peut le construire seul, c'est la mairie centrale) que le dernier centre qui ait été construit ait été livré, je crois, de mémoire, en 2003 dans le 15^{ème} sachant que la prise de décision remonte à avant 2001.

Monsieur le Maire : On a quand même un agrandissement du conservatoire, parce que les travaux vont commencer bientôt. Merci pour toutes ces précisions sur ces actions menées dans le 15^{ème}. Je vais passer la parole aux élus qui sont présents. Si certains souhaitent s'exprimer, c'est le moment. Qui demande la parole ?

(A la suite d'un incident technique, la totalité des débats n'a pu être retranscrite)

La séance est levée.

Philippe GOUJON



Maire du XV^{ème} arrondissement